

# UNESCO 2019



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Bureau  
à Abidjan





# **RAPPORT ANNUEL 2019**

---



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

**Bureau  
à Abidjan**

# SOMMAIRE

■ SOMMAIRE.....	04
■ SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	05
■ MOT DE LA REPRÉSENTANTE.....	07
■ UNESCO EN BREF.....	09
■ ÉDUCATION.....	10
■ SCIENCES.....	26
■ SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.....	32
■ CULTURE.....	38
■ COMMUNICATION ET INFORMATION.....	52
■ ANNEXES.....	66

<b>AfriMAB</b>	Réseau des Réserves de Biosphère de l'Afrique
<b>CAFOP</b>	Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
<b>CFIT</b>	Fonds-en-dépôt de Chine
<b>CONFEGES</b>	Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie
<b>CONFEMEN</b>	Conférence des ministres de l'éducation des Etats et des gouvernements de la Francophonie
<b>DPE</b>	Développement de la Petite Enfance
<b>ECS</b>	Éducation Complète à la Sexualité
<b>EMI</b>	Éducation aux Médias et à l'Information
<b>FPMA</b>	Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain
<b>ICOMOS</b>	Conseil international des Monuments et des Sites
<b>INFS</b>	Institut National de Formation Sociale
<b>KFIT</b>	Fonds-en-dépôt de Corée
<b>OCPA</b>	Observatoire des politiques culturelles en Afrique
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>OIPR</b>	Office Ivoirien des Parcs et Réserves
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PHI</b>	Programme Hydrologique International de l'UNESCO
<b>PNDPE</b>	Politique Nationale de Développement de la Petite Enfance

# SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>POP</b>	Polluants Organiques Persistants
<b>PPP</b>	Partenariat Public Privé
<b>RAMAA</b>	Recherche Action : mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d’alphabétisation
<b>TIC</b>	Technologie de l’Information et de la Communication
<b>UICN</b>	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
<b>UIL</b>	Institut de l’UNESCO pour l’Apprentissage tout au long de la vie
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l’Éducation, la Sciences et la Culture
<b>VGMS</b>	Violences de Genre en Milieu Scolaire



L'année 2019 fut une année riche, d'enseignements et d'expériences dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO. Le Bureau de l'UNESCO à Abidjan a eu la responsabilité en 2019 d'organiser en étroite coopération avec les autorités nationales, le Bureau régional d'Abuja et le Siège de l'UNESCO, huit réunions régionales en Côte d'Ivoire couvrant tous les secteurs de l'Organisation. Ces réunions régionales

ont enrichi notre programmation nationale et établi de nouvelles coopérations. Notre priorité a été de servir avant tout les femmes et les jeunes de Côte d'Ivoire par des programmes d'alphabétisation par le numérique, d'éducation à la santé et de lutte contre les violences en milieu scolaire et dans les communautés, le renforcement des capacités des enseignants pour une éducation de qualité, les valeurs du sport, l'engagement civique des jeunes et leur formation aux médias et à l'information en tant que journalistes ou citoyens.

Du point de vue culturel, la digitalisation et conservation des archives du grand écrivain et humaniste malien Amadou Hampâté Bâ rappelle l'importance de son œuvre, la pertinence et la profondeur des sagesses africaines non seulement pour la jeunesse ivoirienne

ou du continent mais celle de l'humanité entière.

Le changement climatique s'est rappelé à nous cette année et a durement frappé le site du patrimoine mondial de Grand Bassam lors des inondations d'octobre 2019. L'UNESCO y a répondu par l'envoi d'une mission d'urgence en dépêchant des experts afin d'évaluer les conséquences des inondations sur la ville historique, élaborer un plan d'interventions d'urgence et des recommandations afin d'augmenter les capacités de résilience du site et de ses habitants.

Sont nés de la collaboration avec nos agences sœurs des Nations Unies plusieurs programmes inter-agences soutenus, entre autres, par le Fonds pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies dont certains s'enracinent profondément dans le substrat culturel du pays mettant en valeur toute sa diversité culturelle.

Dans ce cadre, l'UNESCO a proposé les Alliances interethniques comme mécanisme de prévention et de gestion des conflits.

L'Agenda 2030 et les Objectifs du développement durable ont constitué et constitueront notre feuille de route conjointe avec les autorités ivoiriennes pour les années à venir et l'UNESCO travaille à ce

que la dimension culturelle du développement en assure la durabilité.

Le personnel du Bureau de l'Unesco à Abidjan se joint à moi pour remercier l'ensemble du Gouvernement de Côte d'Ivoire, la Commission nationale ivoirienne auprès de l'UNESCO, les Ambassades, le Système des Nations Unies, les partenaires

techniques et financiers, les autorités préfectorales et municipales, le secteur privé, les journalistes, les organisations non gouvernementales et associations, de jeunes notamment, les représentants de la société civile pour leur soutien de toute nature aux actions menées par l'UNESCO en Côte d'Ivoire et pour leur esprit de partenariat actif.



Anne LEMAISTRE

*«Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes et des femmes, c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent être élevées les défenses de la paix».*

## ■ CONSTITUTION DE L'UNESCO

### Qu'est-ce que l'UNESCO? ■

L'UNESCO est l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. L'UNESCO cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture. Les programmes de l'UNESCO contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable définis dans l'Agenda 2030 adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015.

### NOTRE VISION ■

La coopération politique et économique des gouvernements ne suffit pas à assurer l'adhésion durable et sincère des peuples. La paix doit être fondée sur le dialogue, la compréhension mutuelle ainsi que la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité.

Dans cet esprit, l'UNESCO développe des outils éducatifs pour aider chaque individu à vivre en tant que citoyen du monde. L'UNESCO travaille pour que chaque enfant et chaque adulte ait accès à une éducation de qualité. L'UNESCO renforce les liens entre les Nations en promouvant le patrimoine culturel et l'égalité de toutes les cultures. L'UNESCO favorise les programmes et les politiques scientifiques qui sont des plateformes de développement et de coopération. L'UNESCO défend la liberté d'expression, un droit fondamental et une condition essentielle pour la démocratie et le développement. Servant de laboratoire d'idées, l'UNESCO aide les pays à adopter des normes internationales et gère des programmes qui favorisent la libre circulation des idées et le partage des connaissances.

La vision fondatrice de l'UNESCO est née en réponse à une guerre mondiale marquée par des violences racistes et antisémites. 70 ans après et de nombreuses luttes de libération plus tard, le mandat de l'UNESCO est plus pertinent que jamais. La diversité culturelle est attaquée et de nouvelles formes d'intolérance, de rejet des faits scientifiques et de menaces à la liberté d'expression menacent la paix et les droits humains. Le devoir de l'UNESCO est de réaffirmer les missions humanistes de l'éducation, de la science et de la culture.



# ÉDUCATION





მეცნიერების დღე  
საერთაშორისო უკავშირებს

მეცნიერება

მეცნიერების დღე

## 1 Droit à l'éducation et à l'inclusion dans les politiques et pratiques éducatives en Afrique

L'agenda du développement durable a tracé une nouvelle vision transformatrice et universelle de l'éducation pour les dix années, traduite par l'Objectif de Développement Durable n°4 (ODD 4) appelant les États à « *assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous* ». C'est pour contribuer à relever ces défis de l'inclusion et du droit à l'éducation, que l'UNESCO a organisé, en mai 2019 à Abidjan, le symposium régional sur le « Droit à l'éducation et l'inclusion ».



Photo 01: Le droit à l'éducation et l'inclusion dans les politiques et pratiques éducatives en Afrique

Ce symposium a regroupé plus de 100 participants de toute l'Afrique et a été honoré de la participation des trois Ministres de l'éducation de Côte d'Ivoire, du Ghana et du Liberia et de la Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour l'Éducation. Le symposium a porté ses réflexions sur le

droit à l'éducation et l'inclusion dans les cadres juridiques et politiques nationaux en Afrique. A la suite des présentations thématiques, les travaux des 3 sessions parallèles ont permis d'adopter la Déclaration d'Abidjan qui se résume en 14 recommandations

portant sur la pédagogie, la planification, le suivi et l'évaluation ainsi que sur le cadre réglementaire. Lesdites recommandations ont été présentées au Forum mondial sur l'inclusion d'octobre 2019 à Cali en Colombie.



© UNESCO

## Éducation Complète à la Sexualité et la lutte contre les violences en milieu scolaire

Le Programme pour l'Éducation Complète à la Sexualité (ECS) et la lutte contre les Violences de Genre en Milieu Scolaire (VGMS) cherche à apporter une réponse aux principaux défis que rencontrent les pays de l'Afrique sub-Saharienne et promeut une **Afrique subsaharienne où des résultats positifs en matière de santé, d'éducation et d'égalité des sexes sont une réalité pour les adolescents**. L'UNESCO, à travers le Programme O3 (Nos Droits, Nos Vies, Notre avenir), collabore avec différents pays d'Afrique sub-Saharienne, dont la Côte d'Ivoire, pour élargir et consolider l'accès des jeunes et des adolescents à une ECS et à des environnements d'apprentissage sains, sûrs et inclusifs. Le programme repose sur 4 objectifs pour sa mise en œuvre illustrés par les résultats suivants en Côte

d'Ivoire :

**Objectif 1** : Garantir et maintenir un engagement politique fort et un soutien pour l'accès des adolescents et des jeunes aux services d'Éducation complète à la sexualité ECS et de Santé sexuelle et reproductive à travers l'Afrique subsaharienne ;

Résultats : Déclaration de la société civile, affirmant son intention de contribuer à la promotion de l'ECS pour le bien être des jeunes et leur avenir ;

**Objectif 2** : Offrir des programmes d'ECS précis, fondés sur les droits et de bonne qualité qui fournissent les connaissances, les attitudes et les compétences essentielles pour des comportements plus sûrs, une réduction des grossesses précoces chez les adolescentes et l'égalité des sexes ;

**Résultats :**

- 1.Élaboration d'un manuel pour les formateurs des enseignants et un module de formation d'ECS comprenant 14 fiches pédagogiques pour les enseignants ;
2. Formation continue de 124 encadreurs pédagogiques et inspecteurs généraux qui ont à leur tour formés 492 enseignants du primaire et du secondaire ;
- 3.Au niveau de la formation initiale des enseignants, 40 professeurs du Centre d'Animation et de Formation Pédagogique de Bondoukou ont été formés bénéficiant ainsi à 550 élèves-maîtres ;

**Objectif 3** : Soutenir la mise en place d'écoles et d'environnements communautaires plus sûrs, plus sains et inclusifs pour tous les jeunes ;

**Résultats :**

1. Élaboration d'un manuel de sensibilisation des parents d'élèves et des communautés;
2. Grâce au manuel, plus de 400 membres des communautés ont été sensibilisés sur l'ECS et ses principes directeurs;
3. Formation de 19 ONGs partenaires formées à la sensibilisation des

communautés pour une mise en œuvre plus étendue sur le territoire ivoirien;

4. Plus de 300 jeunes ciblés via les réseaux sociaux ont été retenus et sensibilisés en 2019 sur les concepts de l'ECS à travers une approche ludique;
5. Des jeux de cartes pour les tranches d'âges (8-12 ans, 12- 18 ans, 18 ans +)

en cours d'élaboration.

**Objectif 4 :** Renforcer la base de données probantes sur l'ECS et les environnements scolaires plus sûrs ;

**Résultats :**

Formation de 47 agents collecteurs de la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques pour la prise en compte d'informations fiables sur l'ECS.



*Photo 02: Camp de vacance du réseau des Jeunes Ambassadeurs de Côte d'Ivoire / Miadzin*

3

## Renforcement de la formation et le développement professionnelle des enseignants en Afrique

Ce programme régional soutenu par le Fonds-en-dépôt UNESCO-Chine (UNESCO-CFIT) ambitionne de combler le déficit de qualité de l'enseignement en

Afrique par le renforcement de la formation et le développement professionnel des enseignants et a été mis en œuvre dans dix pays d'Afrique de 2014 à 2019.

En Côte d'Ivoire, le projet s'est inscrit dans le contexte de sortie de crise militaro-politique (2000 - 2010) et s'est déroulé en deux phases.

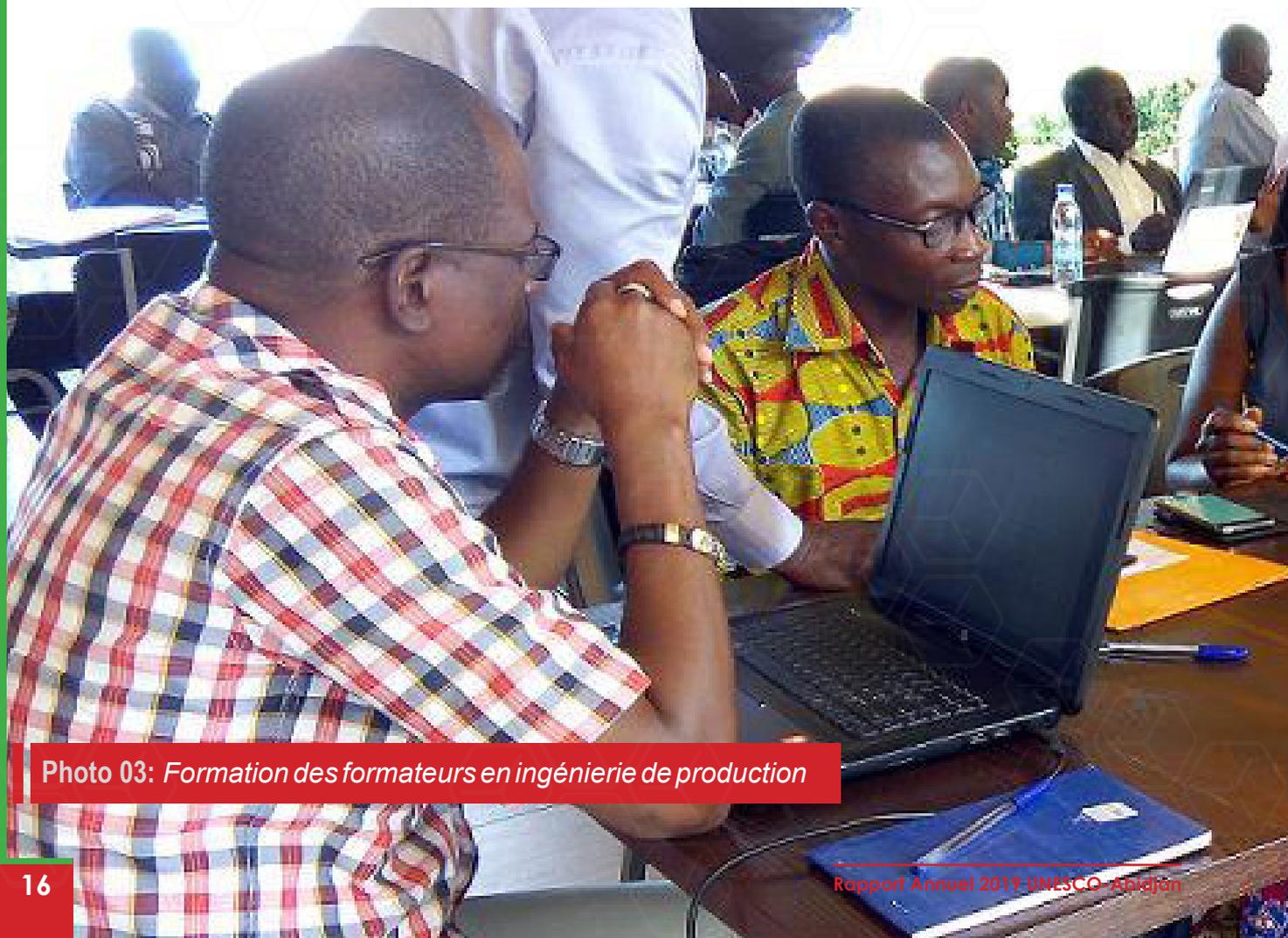


Photo 03: Formation des formateurs en ingénierie de production

La phase 1 a adressé les problèmes d'infrastructures en TIC, de production de ressources pédagogiques et de formation des enseignants du primaire.

Le projet a permis le développement d'un

environnement virtuel de formation des enseignants reposant sur la plateforme Moodle. Cette plateforme s'est enrichie de vingt-deux modules de formation pédagogique, développés par les encadreurs pédagogiques disciplinaires.

En 2018-2019, le projet a organisé près de 50 ateliers de formation touchant environ 1165 enseignants et encadreurs pédagogiques dont 605 pairs-formateurs, composés de directeurs d'écoles et de professeurs du secondaire.



## 4 Transformer l'éducation en Afrique grâce aux TIC

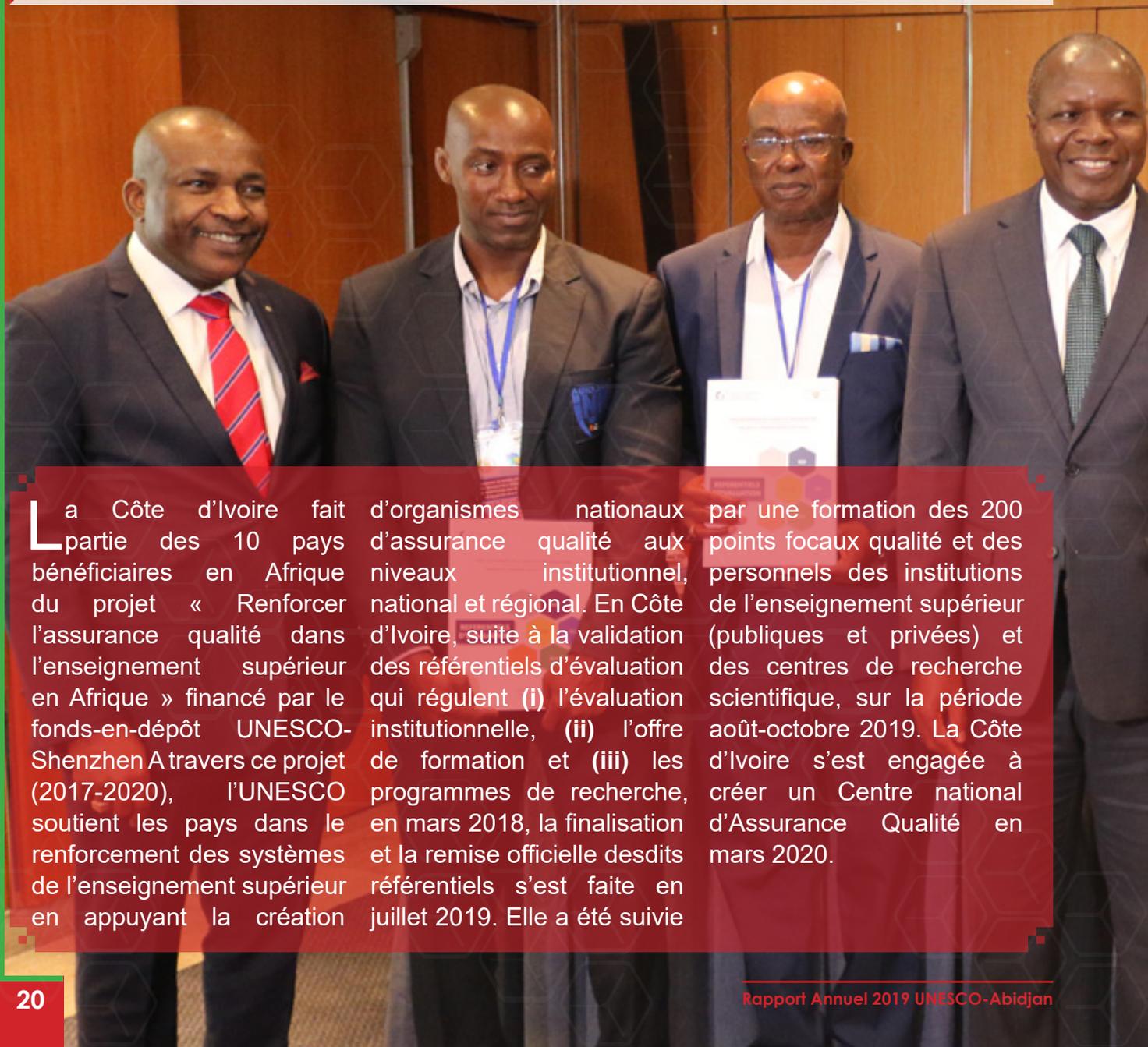
En décembre 2019, s'est tenue à Abidjan, le lancement du projet « Transformer l'éducation en Afrique grâce aux TIC » organisée par l'UNESCO, avec la contribution du Fonds-en-dépôt UNESCO-Corée (KFIT), en collaboration le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Ce programme régional (Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal) consiste en la création et la mise à l'essai de **cyber-écoles (e-school)** au niveau de l'enseignement

secondaire. Les écoles en ligne peuvent être définies comme des écoles qui utilisent la technologie pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage, et qui se caractérisent par un environnement d'apprentissage propice aux TIC (connectivité, équipement et préparation en ligne), à la préparation des enseignants, notamment l'utilisation pédagogique des TIC, des ressources numériques et des scénarios d'apprentissage utilisant les TIC (conception pédagogique).

© UNESCO





La Côte d'Ivoire fait partie des 10 pays bénéficiaires en Afrique du projet « Renforcer l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique » financé par le fonds-en-dépôt UNESCO-Shenzhen A travers ce projet (2017-2020), l'UNESCO soutient les pays dans le renforcement des systèmes de l'enseignement supérieur en appuyant la création

d'organismes nationaux d'assurance qualité aux niveaux institutionnel, national et régional. En Côte d'Ivoire, suite à la validation des référentiels d'évaluation qui régulent (i) l'évaluation institutionnelle, (ii) l'offre de formation et (iii) les programmes de recherche, en mars 2018, la finalisation et la remise officielle desdits référentiels s'est faite en juillet 2019. Elle a été suivie

par une formation des 200 points focaux qualité et des personnels des institutions de l'enseignement supérieur (publiques et privées) et des centres de recherche scientifique, sur la période août-octobre 2019. La Côte d'Ivoire s'est engagée à créer un Centre national d'Assurance Qualité en mars 2020.



*Photo 04: Remise des référentiels d'évaluation qualité au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique*

6

## Alphabétisation des commerçantes par le numérique



L'UNESCO en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et avec le soutien de la société Nestlé, met en œuvre le projet d'« Alphabétisation des commerçantes par le

numérique ». Cette approche novatrice d'alphabétisation proposée par l'UNESCO et ses partenaires est basée sur des contenus de formation adaptés au contexte professionnel des apprenantes puis numérisés. Grâce à l'application numérique

Alphatic installée sur des smartphones, les commerçantes de différents marchés de Yopougon et de Port-Bouët apprennent à lire, écrire et calculer dans le but de mieux gérer leurs activités socio-économiques et améliorer ainsi leur qualité de vie.

*Photo 05: Visite de la Directrice Générale de l'UNESCO aux apprenantes du marché de Port-Bouët*



Dans cet esprit, plusieurs modules en initiation à l'entrepreneuriat (numératie, comptabilité simplifiée, gestion des stocks...) ont été élaborés pour parfaire leur formation professionnelle. Ce projet d'alphabétisation est né du besoin de proposer une offre d'alphabétisation mieux adaptée aux besoins nouveaux des apprenants à l'ère du numérique. Après une phase préparatoire en 2017 dans le marché de la commune de Port-Bouët avec 260 apprenantes puis aux marchés de Yopougon l'année suivante, l'UNESCO a renforcé en 2019 les capacités

de 550 commerçantes, encadrées par 30 jeunes formés et recrutés à cet effet.

Pour marquer l'intérêt que l'UNESCO accorde à ce changement de paradigme dans l'alphabétisation des femmes, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Audrey Azoulay, au cours de sa visite officielle en Côte d'Ivoire, en février 2019, s'est accordée un temps pour aller à la rencontre des bénéficiaires du programme d'alphabétisation de l'UNESCO par le numérique qui a pour vocation de rendre les femmes plus autonomes.

Photo 06: Situation de classe des apprenantes du marché de Yopougon

## Recherche action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation



*Photo 07: Lancement de l'observatoire sur l'apprentissage tout au long de la vie au Maroc*

La Côte d'Ivoire a signé en 2016 un protocole d'accord avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) afin d'adhérer à la Recherche action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (**RAMAA**), outil complémentaire des programmes d'alphabétisation. Ce

programme, mis en œuvre dans douze pays africains, vise à fournir aux décideurs politiques et aux partenaires de développement des données fiables, exploitables, comparables et adaptées à la question de la qualité des programmes d'alphabétisation. En 2019, l'UIL a accompagné la Côte d'Ivoire dans la mise en place d'un dispositif de pilotage

du suivi et de l'évaluation de la qualité de l'offre d'alphabétisation grâce à un atelier technique régional à Dakar du 29 avril au 1er mai 2019 puis un autre de validation, en décembre 2019 à Marrakech. Ce fut l'occasion de participer au « Lancement de l'observatoire sur l'apprentissage tout au long de la vie » mis en place par le Maroc.

## 8 Éducation et développement de la petite enfance

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du développement de la petite enfance, l'UNESCO a élaboré un plan d'action dont la mise en œuvre a mis l'accent sur l'accompagnement de la Côte d'Ivoire dans l'élaboration de sa politique nationale de développement de la petite enfance (DPE).

L'UNESCO a ainsi participé, aux côtés d'autres partenaires, à l'élaboration du document

de politique nationale de développement de la petite enfance, qui a été validé au cours d'un atelier à Grand-Bassam, en octobre 2019. Le document s'articule en trois axes stratégiques à savoir :

- **Axe stratégique 1** : Promotion des bonnes pratiques en matière de DPE ;
- **Axe stratégique 2** : Amélioration de la qualité des services en matière

de DPE ;

- **Axe stratégique 3** : Création d'un environnement favorable au DPE ;

L'UNESCO travaille à l'exécution du plan d'action, notamment, en collaboration avec l'Institut national de la formation sociale, au développement professionnel des éducateurs du développement de la petite enfance.



Photo 08: Centre de Protection de la petite enfance de Cocody



# SCIENCES





## 1 AfriMAB 2019

La Côte d'Ivoire a organisé à Abidjan, avec l'appui de l'UNESCO, en octobre 2019, la 6<sup>ème</sup> Assemblée Générale d'AfriMAB, sur le thème « **Contribution des réserves de biosphère au développement durable dans le contexte du changement climatique** ».

Le réseau AfriMAB a été créé par la Conférence régionale pour l'établissement de la coopération sur les réserves de biosphère d'Afrique pour la conservation de la biodiversité et du développement durable » qui s'est tenue à Dakar (Sénégal) en 1996. Le réseau vise à promouvoir

la coopération régionale dans les domaines de la biodiversité, la conservation et le développement durable à travers des projets transfrontaliers principalement basés dans les réserves de biosphère.



Photo 09: 6<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'AfriMAB



Photo 10: Visite de terrain de la Réserve Lamto avec les délégations étrangères

Cette Assemblée Générale a réuni plus de 150 gestionnaires des Réserves de Biosphère, issus de 23 pays africains et 2 pays européens et avait pour objectif général de renforcer les capacités humaines, scientifiques et techniques au sein du réseau AfriMAB,

dans le contexte des effets du changement climatique. A l'issue de cette Assemblée générale, **l'Appel d'Abidjan** a été lancé à l'endroit des Institutions internationales et régionales, et Etats membres, en faveur des Réserves de biosphère en tant qu'outil

de gestion durable des ressources naturelles dans le contexte du changement climatique.

A la clôture de cette Assemblée générale, la Présidence du Réseau AfriMAB a été confiée à l'unanimité à la Côte d'Ivoire pour la période 2020-2021.

## 2 Qualité de l'eau et des eaux usées



Dans le cadre du Programme Hydrologique International (PHI) de l'UNESCO, et en coopération avec le Bureau Régional de l'UNESCO à Abuja, a été organisé à Abidjan, en octobre 2019, un atelier national pour une meilleure gestion de l'eau et des eaux usées et les polluants émergents. La réunion a réuni 30 experts issus d'institutions gouvernementales ivoiriennes, d'établissements universitaires, du secteur privé et d'organismes donateurs. Les réflexions ont porté essentiellement sur :

Photo 11: Photo de l'atelier sur la qualité de l'eau et des eaux usées



- La politique de l'eau et le cadre réglementaire pour l'eau et les eaux usées ;
- Le protocole de surveillance pour la qualité de l'eau;
- Les recherches sur les pesticides à polluants organiques persistants (POP) et sur les polluants émergents;
- La coordination et la synergie entre les acteurs;
- Les compétences existantes des techniciens

et des décideurs politiques sur la qualité de l'eau en lien avec l'ODD 6 et le renforcement des capacités.

Au terme des travaux en atelier, la principale recommandation fut la mise en place d'un «Observatoire National de la Qualité des Eaux en Côte d'Ivoire», à vocation scientifique, en partenariat avec l'UNESCO. Les premières réunions de travail pour la mise en place de cet Observatoire ont eu lieu en début décembre 2019.

# SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES





COTE D'IVOIRE  
**ABIDJAN 2017**  
jeux de la Francophonie

© UNESCO

## 1 Engagement civique des jeunes



Dans le cadre de la mise en œuvre de la **Stratégie de l'UNESCO pour la jeunesse 2014-2021**, l'initiative Engagement Civique des Jeunes vise à promouvoir la production de connaissances, la conception et la mise en œuvre de solutions novatrices par les jeunes pour les inciter à participer

à la prise de décisions aux niveaux local, national et régional, pour des sociétés plus inclusives et pacifiques. Dans le cadre de cette initiative, huit organisations, sélectionnées, dirigées par des jeunes du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et du Togo (deux par pays) ont été réunies au Bureau de l'UNESCO à Abidjan en

mai 2019 pour une phase d'incubation. Des sessions interactives de discussion et partage d'expérience, de travaux de groupe pour renforcer les capacités et l'acquisition de compétences ont été organisés aux fins d'explorer de nouvelles approches de collaboration entre l'UNESCO et les organisations de jeunesse.



Cet atelier d'incubation a permis de mettre en place une équipe dirigée par des jeunes pour l'identification, l'évaluation, la révision et le suivi des politiques de jeunesse dans le cadre de la plate-forme des politiques d'inclusion de l'UNESCO et de mettre à l'essai un laboratoire pour la co-conception

d'innovations en matière d'engagement civique et de participation dirigées par les jeunes.

A la suite de cet atelier, une recherche-action sur terrain a été menée par les jeunes des différents pays en vue de faire ressortir la problématique de l'engagement civique.

Photo 12: Photo de famille de la formation sur l'engagement civique des jeunes

## 2 Les valeurs du Sport



« *Promouvoir les valeurs du sport par l'éducation, la santé et la gouvernance des fédérations sportives* », est une initiative du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Abuja qui vise à traduire en actes les recommandations de la Rencontre d'Abidjan et les objectifs du Plan d'Action de Kazan . Pour la phase pilote de ce projet, six pays ont été choisis : à savoir le Bénin; le Burkina Faso; la Côte d'Ivoire; le Ghana; le Libéria et le Sénégal et deux Ministres des sports (Burkina et Côte d'Ivoire) ont été désignés en qualité de portes flambeaux de l'initiative.

© UNESCO



En collaboration avec l'ICSS INSIGHT, les Ministères des Sports et des Loisirs du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire et d'autres partenaires, une Table Ronde s'est tenue à Ouagadougou du 19 au 20 décembre 2019, et a permis de présenter les différents plans d'action des deux pays portes flambeaux afin que les Etats parties réitèrent leur engagement et aux structures telles que la CONFEMEN et la CONFEGES de réaffirmer leur appui à l'instar de certains mécènes ayant manifesté leur intérêt à s'associer au projet.

Photo 13: Photo de famille de l'activité sportive sur les valeurs du sport



# CULTURE





1

## Renforcement de la participation des jeunes, des femmes et des communautés à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire

Dans le cadre du projet de « Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Nord, le Sud, le Centre, le Centre-Ouest et l'Ouest de la Côte d'Ivoire » vise à renforcer la participation des jeunes et des associations de jeunes à la consolidation de la Paix à travers les Alliances interethniques, pratiques traditionnelles de

prévention et de résolution de conflits, mécanismes utilisés par les peuples en Côte d'Ivoire pour établir dans leur communauté la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Un inventaire des Alliances interethniques dans 8 localités (Katiola, Yamoussoukro, Gagnoa, Divo, Sikensi, Aboisso,

Adzopé, Dabou) a permis de créer une base de données scientifique et des messages clés afin de sensibiliser et former 145 jeunes appelés « Relais Communautaire pour la Paix » aux techniques et autres mécanismes de prévention, de résolution de conflits tels que les Alliances interethniques et aux notions de Culture de la Paix.

A man in a white t-shirt and sunglasses is pointing upwards with his right hand. He is surrounded by a group of people, including children, outdoors. The background shows trees and other people. The man's t-shirt has a logo on it. The children are wearing colorful clothing. The overall scene appears to be a community gathering or event.

L'inventaire a été officiellement remis au Ministère de la Culture et de la Francophonie en avril 2019. Il est complété par une application mobile en cours d'étude qui permettra au grand public de connaître les alliances interethniques de la Côte d'Ivoire.

Les jeunes « Relais communautaires pour la Paix » dans la région du Hambol ont contribué à réconcilier les communautés de Diolabougou et d'Attienkaha suite aux événements malheureux d'août 2018 entre Malinké et Tagbana, qui avaient causé la mort d'un jeune de Dioulabougou, créant ainsi un climat de tension entre les deux communautés. Ce processus de réconciliation s'est conclu par l'organisation d'une cérémonie de pardon le 14 juin 2019.

*Photo 14: Sensibilisation aux alliances inter-ethnique à Katiola*

2

## Coopération transfrontalière pour une gestion efficace des sites du patrimoine mondial en Afrique

En février 2019, s'est tenue à Man dans la partie ivoirienne de la Réserve Naturelle Intégrale du Mont Nimba, la première réunion régionale sur la « Coopération transfrontalière pour une gestion efficace des sites du patrimoine mondial en Afrique », organisée conjointement par l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial de

l'UNESCO et le Bureau de l'UNESCO à Abidjan en étroite collaboration avec l'État partie de Côte d'Ivoire représenté par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), les organisations consultatives (UICN et ICOMOS) et le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA).

Financée par le Fonds-

en-dépôt UNESCO-Pays-Bas, la rencontre avait pour principal objectif l'échange de connaissances et d'expériences sur la gestion des sites transfrontaliers et transnationaux en série du patrimoine mondial en Afrique, y compris par l'utilisation des connaissances traditionnelles.

Photo 15: Visite de terrain au Mont Nimba



Plus d'une soixantaine d'experts, de gestionnaires de site, de partenaires techniques et financiers, d'universitaires, de représentants du secteur privé en provenance de 20 pays africains et une quarantaine d'institutions ont échangé sur les initiatives actuelles ou futures prises par des sites transfrontaliers inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, notamment le Parc Maloti-Drakensberg (Afrique du Sud, Lesotho), le Complexe W-Arly-Pendjari (Bénin, Burkina Faso, Niger), le Trinational de la Sangha (Cameroun, Congo, République centrafricaine), la Réserve naturelle intégrale du mont Nimba (Guinée,

Côte d'Ivoire) et les Mosi-oa-Tunya / Chutes Victoria (Zambie, Zimbabwe).

Les échanges ont aussi porté sur les sites africains pouvant faire l'objet à terme d'une extension ou d'une proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

3

## Réunion régionale sur le troisième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques en Afrique



Organisée conjointement par le Centre du patrimoine mondial et le Bureau de l'UNESCO à Abidjan, en collaboration avec les bureaux Régionaux de l'UNESCO en Afrique (Abuja, Dakar, Nairobi, Hararé et Yaoundé) et en étroite collaboration avec le Fonds Africain du Patrimoine Mondial (FPMA), s'est tenue en septembre 2019 à Grand-

Bassam la réunion régionale sur le troisième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques en Afrique. La réunion a enregistré 82 participants venant de 41 pays d'Afrique, les représentants de l'ICOMOS, de l'ICCROM et l'UICN et 11 représentants des Bureaux régionaux de l'UNESCO en Afrique.



En marge de la réunion s'est aussi tenue une rencontre sur la gestion de la Ville historique de Grand-Bassam entre la Mairie de Grand-Bassam, les organes de gestion de la Ville historique, l'UNESCO et les différentes délégations présentes. Les participants ont visité la Ville historique de Grand-Bassam en découvrant les attributs qui ont concouru à son inscription.

*Photo 16: Réunion régionale sur le troisième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques en Afrique*

### 3 Mission d'urgence à Grand Bassam



Photo 17: La ville historique de Grand Bassam sous les eaux

La Ville historique de Grand-Bassam, patrimoine mondial de l'UNESCO, a été touchée par des pluies diluviennes du 11 au 13 octobre 2019 provoquant des inondations dans une grande partie de la ville historique. De nombreuses familles ont été durement affectées par cette catastrophe naturelle. Des

édifices remarquables datant de l'époque coloniale (les maisons Ganamet, la Maison du Patrimoine, la maison du Résident, des établissements scolaires) ont été gravement inondés, le village N'zima ayant subi le plus lourd tribut avec d'énormes pertes matérielles et le report à plusieurs reprises de la

célébration de l'Abissa.

Pour répondre à cette situation, l'UNESCO a déployé une mission d'urgence d'experts internationaux et nationaux en Côte d'Ivoire du 26 au 30 novembre 2019 financée par le Fonds d'Urgence pour le Patrimoine de l'UNESCO.

L'équipe d'experts internationaux composée de spécialistes en architecture et conservation du bâti, hydrologie, ingénierie en structure a travaillé en synergie avec les experts nationaux spécialistes en environnement, hydrologie, muséologie et patrimoine culturel immatériel, les autorités nationales et locales. La mission d'urgence à Grand-Bassam avait pour objectif

principal d'évaluer les conséquences des inondations sur la ville de Grand-Bassam, de proposer des recommandations et des pistes d'amélioration à l'État ivoirien pour mieux anticiper de tels évènements et augmenter les capacités de résilience du site et de ses habitants.



*Photo 18: Les Experts de l'UNESCO en mission d'urgence dans la ville historique de Grand Bassam*

4

## Atelier régional de présentation et de revue du rapport d'étude réalisée sur la situation des politiques culturelles africaines

En collaboration avec la Commission de l'Union Africaine et en partenariat avec l'Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique, l'UNESCO a organisé l'Atelier régional de validation du rapport d'étude sur la situation des politiques culturelles africaines en septembre 2019 à Grand-Bassam. Le rapport analyse la situation générale des politiques culturelles africaines et les potentialités de développement de la culture dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies. L'objectif de l'atelier visait principalement à passer en revue l'étude régionale réalisée par l'OCPA (Observatoire des politiques culturelles en Afrique) en vue de la préparation du Forum UNESCO des Ministres de la Culture en novembre 2019 lors de la Conférence générale de l'UNESCO.

**Photo 19: Atelier régional sur les politiques culturelles Africaines à Grand Bassam**



L'étude d'OCPA apporte une contribution aux nouvelles perspectives de mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies en Afrique, les synergies avec la Vision 2063 de l'Union Africaine, et d'autres référentiels dans le domaine de la culture. Elle apporte aussi des propositions sur comment réviser et mettre à jour les politiques culturelles, et développer de façon spécifique les domaines suivants : les industries créatives et culturelles ; l'éducation artistique ; les festivals et manifestations et le tourisme culturel ; la coopération et la diplomatie culturelle ; la culture et le développement ; culture, paix, justice sociale et la cohésion nationale ; culture et nouvelles technologies ; le patrimoine culturel ; la gouvernance et la participation.



Photo 20: Vue d'ensemble des participants

Le Bureau UNESCO Abidjan a organisé l'atelier régional de formation sur le Fonds International pour la Diversité Culturelle en vue de renforcer les capacités des acteurs de la culture, du 14 au 16 Mai 2019 à Assinie qui a regroupé des participants de la Côte

d'Ivoire, du Bénin, de la Guinée et du Togo. Le Fonds international pour la diversité culturelle est un moyen d'appuyer la mise en œuvre de la **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**, en encourageant

l'émergence d'un secteur culturel dynamique dans les pays en développement. Les travaux ont porté sur la conception de propositions et la soumission des demandes de financement.

## 6 Route de l'esclave, résistance, liberté, héritage

Lancé en 1994 à Ouidah, au Bénin, sur proposition d'Haïti, le projet « **La Route de l'esclave : résistance, liberté, héritage** » de l'UNESCO entend puiser dans la mémoire universelle la force de construire un monde meilleur et de montrer les liens historiques et moraux qui unissent les peuples. En Côte d'Ivoire, ce travail de mémoire a été rendu effectif par l'établissement d'une équipe scientifique et le

lancement du projet à Kanga-Gniazè en 2017.

La Conférence Internationale la Route de l'esclave a marqué le **25<sup>ème</sup> anniversaire** du projet du 20 au 25 août 2019 à Ouidah, Bénin. Elle a enregistré la participation des délégations de l'UNESCO, de chercheurs et scientifiques venant de tous les continents, de personnalités du monde culturel, de nombreuses organisations et associations militantes, les diasporas et

les personnes d'ascendance africaine. Elle, en outre, a regroupé les experts du Comité scientifique international de l'UNESCO et organisé une réflexion sur l'ensemble des questions liées à la Route de l'esclave tels que les sites de mémoire, le rôle des femmes dans la résistance contre l'esclavage, la problématique de la réparation et de la réconciliation, l'implication des religions.



Photo 21: Photo de famille à la Porte du non-retour à Ouidah

© UNESCO



# COMMUNICATION ET INFORMATION







**E**n août 2019, des personnes en situation de handicap, décideurs politiques, partenaires de divers horizons (éducation, médias, enseignement professionnel, transport) se sont retrouvés au **Forum de l'Accès à l'Information**

**des personnes en situation de handicap** organisé par le Bureau de l'UNESCO Abidjan, avec l'appui des ministères de la communication et des médias, de l'emploi et des affaires sociales, de l'économie numérique

et de la poste. Favoriser l'accès de ces personnes à l'information afin de faciliter leur inclusion telle était l'ambition de ce forum, qui a aussi permis de sensibiliser des décideurs publics et privés sur cette question.



Le Forum s'est en outre engagé à soutenir et à promouvoir la Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée en 2006 par les Nations Unies en Côte d'Ivoire où le nombre de personnes en situation de handicap est estimé à plus 3 de millions.

*Photo 22: Photo du forum de l'accès à l'information des personnes en situation de Handicap*

## 2 Éducation aux médias et à l'information



L'UNESCO soutient pleinement leur potentiel. Le Bureau de l'UNESCO à Abidjan a ainsi contribué en 2019 à éduquer 40 organisations de jeunesse aux médias et à l'information. Les objectifs poursuivis par ces différentes sessions de formation étaient d'amener les jeunes à prêter attention aux informations reçues sur les réseaux sociaux, inciter les organisations de jeunesse à s'impliquer dans la lutte contre les Infox (fake news), et sensibiliser les jeunes à une utilisation citoyenne des réseaux sociaux.

© UNESCO



L'engagement des jeunes s'est traduit par la création d'un groupe dénommé les bénévoles de l'EMI (Éducation aux médias et à l'Information), qui dénoncent les fausses informations et donnent les astuces aux jeunes pour les identifier. Un groupe Facebook a été mis en place pour les activités de l'EMI. La deuxième phase de ce projet consistera pour l'année 2020 à sillonner les universités et écoles pour l'éducation aux médias et à l'information des étudiants et élèves.

Photo 23: 40 Organisations de jeunesse éduquées aux médias et à l'information

## Autonomiser les jeunes en Afrique grâce aux médias et à la communication

L'UNESCO, en coopération avec l'OIM et avec l'appui financier du gouvernement italien, met en œuvre pour les deux prochaines années un projet d'« Autonomisation des jeunes en Afrique grâce aux médias et à la communication ». Ce projet a pour but de lutter contre l'immigration irrégulière et la traite des êtres humains à travers une série d'actions, y compris des campagnes de sensibilisation et d'information sur les risques migratoires et de soutenir un journalisme professionnel et éthique en développant les capacités des médias dans ce domaine.



Autonomiser les  
**JEUNES** en Afrique  
à travers les  
et la **MÉDIAS**  
**COMMUNICATION**

POUR UN MEILLEUR A  
UNE INFORMATION DE Q  
EN AFRIQUE DE L'



Le lancement du projet a réuni en mai 2019, des membres du Gouvernement, des Ambassadeurs, des organisations non gouvernementales, journalistes, hommes de médias et artistes.

Des sessions de formation ont permis de renforcer les capacités de 20 journalistes issus de différents médias aux techniques d'investigation journalistique appliquées à la migration ainsi qu'à la création d'un réseau de journalistes professionnels. Une seconde activité a consisté en la formation d'artistes slammeurs en vue de la production d'un single de sensibilisation sur les questions migratoires.

Photo 24: Autonomiser les jeunes en Afrique grâce au numérique

## Sauvegarde du patrimoine documentaire de l'écrivain Amadou Hampâté Bâ

L'UNESCO a mis en place le programme **Mémoire du Monde** en 1992, en vue de préserver le patrimoine documentaire et suite à la prise de conscience de l'état de préservation alarmant du patrimoine documentaire et de la précarité de son accès dans différentes régions du monde. D'importantes collections dans le monde souffrent de dommages divers : pillage et dispersion, trafic, dégradation, destruction et financement inappropriés. La vision du programme Mémoire du Monde part du principe que

le patrimoine documentaire du monde appartient à tous, et qu'il devrait être entièrement préservé, protégé et accessible à tous, de façon permanente, sans aucun obstacle.

Dans le cadre de ce programme, le Bureau de l'UNESCO à Abidjan apporte un appui à la Fondation Hampâté Bâ pour sauvegarder le patrimoine documentaire de l'écrivain, historien, poète et conteur Amadou Hampâté Bâ, qui constitue une richesse énorme, non seulement pour l'Afrique mais pour l'humanité entière.

*Photo 25: Visite de la Directrice Générale de l'UNESCO à la Fondation Amadou Hampâté Bâ*

A portrait of Amadou Hampâté Bâ, a prominent African intellectual. He is shown from the chest up, wearing a brown suit jacket, a white shirt, and a patterned tie. He has short, dark hair and is wearing glasses. The background is a textured wall made of light-colored stone blocks. A dark, gnarled branch or vine is visible on the left side of the frame.

Il fut l'un des premiers intellectuels africains à recueillir, transcrire et expliquer les trésors de la littérature orale ouest-africaine – contes, récits, fables, mythes et légendes. Ce fonds documentaire comprend des tapuscrits et manuscrits en caractères latins et arabes, ainsi qu'une bibliothèque. Cet appui a pour objectif l'organisation du travail d'archivage, le renforcement des capacités du personnel sur la gestion et le référencement du patrimoine documentaire, les techniques de conservation physique et numérique, les techniques de valorisation et de promotion du fonds.

Photo 26: *Amadou Hampâté Bâ*

## 5 Journée mondiale de la liberté de la presse

Le 3 mai a été proclamé Journée mondiale de la liberté de la presse par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1993, suivant la recommandation de l'UNESCO de 1991. La Journée mondiale de la liberté de la presse permet de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse, l'évaluer à travers le monde, défendre l'indépendance des médias et rendre hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur profession.



ETHIQUE HARMONIE REPUTATION  
LIBERTÉ D'EXPRESSION  
VALEURS & INTÉRÊTS  
CARICATURE ESTIME  
BONNES ATTITUDES  
LIBRE



ENSE  
MORALE  
GRITÉ  
DROIT  
REGARD  
VISION

Cette 26<sup>ème</sup> édition s'est déroulée en Côte d'Ivoire autour du thème, « **le rôle des médias dans les élections et la démocratie** ». Il s'est agi d'échanger sur le rôle des médias lors des élections, ainsi que leur potentiel pour soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation. Au cours de cette célébration en Côte d'Ivoire, l'UNESCO, était aux côtés des organisations professionnelles des journalistes et des médias, pour débattre du thème : « **Média pour la démocratie : journalisme et élections en temps de la désinformation** ».

*Photo 27: Marche des journalistes pour la liberté d'expression*



Photo 28: Photo de famille de la journée internationale de l'accès à l'information

L'UNESCO, par cette Journée Internationale de l'Accès Universel à l'Information, entend faire prendre conscience aux parties prenantes de l'importance de ce droit transversal et fondamental tant dans l'avènement d'une société du savoir participative et inclusive que dans la pérennisation d'un Etat de droit où, la libre circulation des idées par le mot et l'image est effective.

La quatrième édition de cette journée a permis à la Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public

et aux documents publics, autorité administrative indépendante en charge d'en garantir le respect, d'organiser, sous l'égide du Ministère de la Communication et des Médias et avec l'appui technique et financier de l'UNESCO, du lundi 23 au samedi 28 septembre 2019 dans les villes de Man, Duékoué et Daloa, des ateliers sous le thème : « Accès à l'information et Objectifs de Développement Durable.

Des interviews ont été accordées aux radios locales de Man, Duékoué et Daloa destinées aux

populations de ces localités de l'intérieur du pays, ainsi que des communications en plénière suivies d'échanges à l'attention des agents des administrations publiques, de la société civile, des universitaires et étudiants de ces localités. En outre, le 28 septembre de chaque année, le Gouvernement ivoirien, par une déclaration solennelle et publique, réaffirme l'engagement indéfectible de l'État à garantir à tous les citoyens, un égal accès à l'information et aux documents publics.

## 7 Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 2 novembre « Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes » en mémoire de l'assassinat de deux journalistes français au Mali, le 2 novembre 2013. Cette résolution historique condamne l'ensemble des attaques et des violences perpétrées contre les journalistes et agents des médias. Elle exhorte également les Etats membres à faire tout leur possible pour prévenir cette violence contre les journalistes et les agents des médias, afin de garantir que les auteurs de ces crimes soient reconnus comme responsables et traduits en justice.

L'Organisation des Journalistes Professionnels de Côte d'Ivoire dont l'objectif est la création de conditions visant à améliorer le cadre sécuritaire des journalistes et professionnels des médias, a organisé à Grand Bassam avec l'appui de l'UNESCO et en présence d'autres organisations professionnelles de journalistes et des professionnels de

médias, cette journée autour du thème : « La liberté de la presse a un prix : regards croisés sur la Côte d'Ivoire » ainsi qu'une conférence sur le thème « projet de loi et amélioration des conditions sécuritaires du journaliste ».



*Photo 29: Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes*

# ANNEXES





© UNESCO

## Le Bureau en images



*Annexe 01: Visite de la DG au Président de la république avec les membres du gouvernement*



*Annexe 02: Visite de la Directrice Générale au Roi du Royaume N'zima*



*Annexe 03: Photo de famille avec le Secrétaire général de la Commission nationale ivoirienne auprès de l'UNESCO et les collègues de l'UNESCO à Dakar*



*Annexe 04: Journée internationale du Jazz*



*Annexe 05: Retraite du Bureau*



*Annexe 06: Défilé de mode et don de vêtements de Pathéo en faveur des personnes défavorisées*



Annexe 07: Journée culturelle



Annexe 08: Noël des enfants



*Annexe 09: Sortie à Dahlia fleurs*



*Annexe 10: Cérémonie de pardon dans le village d'Attienkaha lors du festival des Alliés à Katiola*

**DESIGN & LAYOUT:** UNESCO Abidjan  
Edith Franck **KOFFI** / Carine **TOGBE** / Ange Boni Joachim **YEYE**

- CRÉDITS PHOTOS:**
- UNESCO / Yoann DAH OLLO
  - Agence Ivoirienne de Presse (AIP)







Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

**Bureau  
à Abidjan**

Cocody II Plateaux 7<sup>ème</sup> tranche  
Angle Rues L129 et L84  
Abidjan /Côte d'Ivoire  
28 BP 1593 Abidjan 28  
(+225) 22 52 70 20  
[unesco.abidjan@unesco.org](mailto:unesco.abidjan@unesco.org)

**«Construire la Paix dans l'esprit des hommes et des femmes.»**